



CTS Siège DI RENNES

Déclaration Liminaire

Bureau Local UFAP UNSa Justice

Rennes, le 30 novembre 2022

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du CTS,

Ce CTS est le dernier de la mandature en cours. Ce sera tout simplement, le dernier CTS dans son format actuel.

En effet, la prochaine instance de dialogue social entre les représentants élus des personnels pénitentiaires et les représentants de l'administration se réunira après le scrutin des élections professionnelles qui se déroulera du 1^{er} au 8 décembre 2022 et aura pour nom : **Comité Social d'Administration (CSA)**.

Cette nouvelle instance au sein de laquelle seront évoqués les sujets concernant les personnels affectés au Siège de la DISP de Rennes (au même titre que l'ensemble des Sièges des différentes DISP sur le ressort de notre territoire) ne sera rien d'autre que le CTI ancienne formule.

En effet, les sujets propres au Siège de notre DI seront « noyés » dans la masse des sujets généraux relatifs à la politique interrégionale. **L'UFAP UNSa Justice** ne peut que rejeter cette mascarade de dialogue social !!!

Pour **L'UFAP UNSa Justice**, il est inconcevable que cet espace local de dialogue disparaisse purement et simplement en faisant fi de tout échange privilégié entre les OS du Siège de la DI et leur hiérarchie !!!

En créant le CSA Régional, le gouvernement actuel a, délibérément, tué le CTS du Siège de la DI. Ce sont ces mêmes politiques qui ont vidé de leur substance les CAP avec les conséquences que nous connaissons depuis le 1^{er} janvier 2020.

C'est tout simplement du mépris envers les personnels et leurs représentants tout cela en se payant le « culot » de prôner haut et fort un soi-disant dialogue social.

L'Administration fait avancer à marche forcée les personnels en leur ajoutant, chaque jour, des charges de travail de plus en plus conséquentes sans se soucier des effectifs.

Le résultat est sans appel, un nombre croissant de collègues sont en grande souffrance et la hiérarchie n'en n'a, trop souvent, que faire.

L'UFAP UNSa Justice vous demande, Madame la Présidente, de ne pas oublier les personnels du Siège de la DI car, au même titre que leurs collègues des établissements et des SPIP, ils méritent, **eux aussi**, une attention particulière.

L'UFAP UNSa Justice, un syndicat qui défend **en PRIORITÉ** les **PERSONNELS** !!!

L'UFAP UNSa Justice, une véritable présence quotidienne !!!

Les élus UFAP UNSa Justice